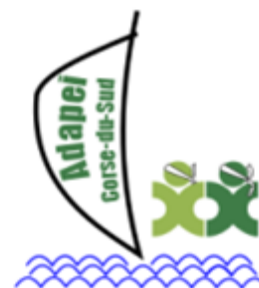


ADAPEI Corse du Sud



L'Association Départementale de Parents et Amis de personnes en situation de handicap de la Corse du Sud est une association de loi 1901, affiliée à l'Unapei, reconnue d'utilité publique par le décret du 30 avril 1963 et déclarée en préfecture depuis le 8 juillet 1964.

L'association et ses adhérents partagent des valeurs fortes qui guident l'action commune et lui donnent un sens, elle défend et promeut, la dignité, la citoyenneté et le respect de la personne handicapée mentale, la qualité de vie et d'accompagnement de la personne handicapée mentale, le développement de la participation de la personne handicapée mentale, la solidarité et l'esprit d'entraide des familles, le militantisme et le respect des décisions démocratiques, l'engagement bénévole et désintéressé, la neutralité politique, syndicale, religieuse et la laïcité.

Dans le cadre des politiques publiques, elle gère des établissements et services médico sociaux pour l'accompagnement de plus de 300 personnes en situation de handicap de l'enfance à l'âge adulte. Sur Ajaccio, Le foyer d'hébergement « Casa Toïa » pour travailleurs handicapés, le service d'accueil de jour « I Fiori », l'IME (institut médico-éducatif) « Les Moulins Blancs », l'ESAT (établissement et service d'aide par le travail) sur 3 sites (« U Licettu » à Ajaccio, « Les jardins du Golfe » à Baléone et Porto Vecchio),

L'Association en tant que personne morale de droit privé est une organisation employeur et une composante de l'économie sociale et solidaire. Elle regroupe autour d'un but commun des bénévoles et des professionnels dans une perspective d'intérêt général et d'utilité sociale.

1. d'apporter aux personnes handicapées et à leurs parents l'appui moral et matériel dont elles ont besoin, de développer entre elles un esprit d'entraide et de solidarité et de les amener à participer activement à la vie associative dans le respect des valeurs et de la charte éthique et déontologique de l'UNAPEI.

2. de favoriser l'accueil et l'écoute des familles, des nouveaux parents et assurer leur pleine participation à la vie associative et à la vie des établissements et structures au sein des instances qui y sont constituées.

3. de mettre en œuvre tous les moyens nécessaires au meilleur développement moral, physique ou intellectuel des personnes objet de l'action de l'association par l'éducation, la formation, l'exercice d'une activité professionnelle, l'hébergement, la santé, les loisirs, la culture et de manière générale tout ce qui permet de favoriser leur inclusion dans la société et leur contribution à la vie sociale.

Contactez-nous ?

Contact :

SECRETARIAT

Adresse :

ZI Vazzio

20090 AJACCIO

Tél fixe : 0495236027

Tél mobile :

Mail :

Siege.adapei2a@gmail.com